Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

DIRECTION D'INFRASTRUCTURE
DE LA DEFENSE DE CAYENNE

Division Projets
Section maîtrise d'œuvre

N° de projet :P26 - 015

N°COSI : 453 349

OBJET DU MARCHE

CAYENNE – Berthelin Journet –
Construction d'un bâtiment CIRFA et du CSNJ

MAITRE DE L'OUVRAGE

MINISTERE DES ARMEES

C C T P

Lot 06 « Second-oeuvre»

Section technique n°03 – Cloisons – faux-plafonds



SOMMAIRE

1 PRESENTATION DU MARCHE 3

1.1 OBJET DU MARCHE 3

2 CLOISONNEMENT 3

2.1 OBJET DES TRAVAUX 3
2.2 CLOISONS SECHES 3
2.3 LOCAUX HUMIDES 4
2.4 DOUBLAGE D'ISOLATION THERMIQUE 4
2.5 ENCOFFREMENTS ET JOUES VERTICALES 4
2.6 LOCALISATION 4

3 TRAVAUX FAUX-PLAFONDS 4

3.1 OBJET DES TRAVAUX 4
3.2 CARACTERISTIQUES 4
3.3 MISE EN ŒUVRE 4
3.4 PLAFOND SUSPENDU DE TYPE COURANT 5
3.5 ISOLANT LAINE ROCHE ET PAREMENT FIBRE BOIS 5

1 PRESENTATION DU MARCHE

1.1 Objet du marché

Le présent section technique a pour objet l'exécution à prix global forfaitaire des travaux de cloisons, faux-plafonds de la construction d'un bâtiment pour la relocalisation du centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) et du centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) au quartier Berthelin Journet (BJ) à Cayenne.

Les données générales du projet sont indiquées dans les dispositions générales.

2 Cloisonnement

2.1 Objet des travaux

Les travaux ont pour objet les travaux de cloisonnement, ils concernent principalement :

- la création de cloisonnements intérieurs,
- les travaux accessoires (encoffrements gaines…)

2.2 Cloisons sèches

Cloisons épaisseur 10 cm :

Ces cloisons seront réalisées en plaques de plâtre sur ossature métallique.

Leur composition sera la suivante :

- Montants verticaux en acier galvanisé doublés de manière à constituer une cloison rigide,
- Montants intermédiaires disposés tous les 0,40 m au maximum,
- Eléments de renfort systématiquement prévus aux endroits où il est envisagé la pose murale d'équipements divers (meubles, appareils sanitaires, patère,…),
- Panneaux semi-rigides de laine minérale d'une épaisseur minimale de 40 mm, de lambda = 0,04w/m.K, placés entre les deux parements,
- Parements composés de deux plaques de plâtre **THD** de chaque côté, d'une épaisseur minimale de 12,5mm d'épaisseur chacune fixés mécaniquement,
- Etanchéité en pied de cloison assurée par l'interposition d'un ruban en mousse à cellules fermées,
- Indice d'affaiblissement acoustique de la cloison finie : 48 dB (ép. 10 cm) ou 58 dB (ép. 14 cm).
- Joints entre plaques avec bande tressé et enduit spécifique préconisé par le fabriquant, selon DTU.
- Hauteur : du plancher à plancher (toute hauteur)

Cloisons épaisseur 160 cm :

Ces cloisons seront réalisées en plaques de plâtre sur ossature métallique.

Leur composition sera la suivante :

- Doubles lignes de montants verticaux en acier galvanisé constituant des ossatures verticales indépendantes et alternées,
- Eléments de renfort systématiquement prévus aux endroits où il est envisagé la pose murale d'équipements divers (meubles, appareils sanitaires, patère,…),
- Panneaux semi-rigides de laine minérale, double couche, 2 x 45mm, de lambda = 0,04w/m.K, placés entre les deux parements,
- Parements composés de deux plaques de plâtre **THD** de chaque côté, d'une épaisseur minimale de 12,5mm d'épaisseur chacune fixés mécaniquement,
- Etanchéité en pied de cloison assurée par l'interposition d'un ruban en mousse à cellules fermées,
- Indice d'affaiblissement acoustique de la cloison finie : 61 dB
- Joints entre plaques avec bande tressé et enduit spécifique préconisé par le fabriquant, selon DTU.
- Hauteur : du plancher à plancher (toute hauteur)

Attention : sur les plans DCE, l'épaisseur de la cloison séparative (circulation et locaux) est mentionnée 14cm. Au lieu de lire 14 cm, lire 16 cm pour être en conformité avec la préconisation du CCTP qui prime sur les plans DCE.

2.3 Locaux humides

Prestation identique en remplaçant les plaques de plâtre standard par des plaques à haute résistance à l'humidité (corps et épidermes hydrofugés dans les locaux humides).
Les locaux humides sont considérés comme ayant un degré d'exposition à l'eau. L'entrepreneur prendra toutes les dispositions pour que la mise en œuvre des cloisons soit conforme à la réglementation et à l'avis technique du fabricant.
L'entrepreneur prendra toutes les dispositions pour réaliser une étanchéité verticale dans les douches.

2.4 Doublage d'isolation thermique

Doublage d'isolation thermique constitué de panneaux de plâtre BA13 encollés sur des panneaux isolants en PSE de 60mm d'épaisseur (épaisseur totale : 73mm.). Résistance thermique : > à 2 m2.K/W.
Toutes sujétions de finition et traitement du pont thermique autour de la baie de porte.
Pose collé suivant les préconisations du fabriquant.

Localisation :
Tous les locaux RDC et étage : toutes les faces verticales intérieures des parois béton sur toute hauteur jusqu'au plancher béton

2.5 Encoffrements et joues verticales

Les encoffrements des différents réseaux (gaine ventilation.) et les joués verticales des plafonds suspendus seront également encoffrés sur le même principe des cloisons (plaques de plâtre sur ossature métallique).

2.6 Localisation

Suivant indications portées sur le dossier de plans marché.

3 TRAVAUX FAUX-PLAFONDS

3.1 Objet des travaux

Les travaux comprennent principalement la création de faux-plafonds.

3.2 Caractéristiques

Les pièces métalliques des supports seront livrées sur chantier, protégées contre la corrosion par galvanisation. Elles respecteront la norme NFP 68203-1 et 2, réf. DTU 58.1, édition 2008.

Définition des charges d'exploitation
Outre le poids des éléments du plafond, les dispositifs supports devront pouvoir supporter les charges statiques des équipements techniques (luminaires, bouches ou grilles de ventilation…).

Dispositifs de fixation
Ils seront constitués de suspentes fixées sur les ossatures primaires et secondaires.
L'ossature primaire sera fixée aux éléments de charpente ou aux cloisonnements intérieurs,

3.3 Mise en œuvre

L'entrepreneur prendra le plus grand soin pour les adaptations nécessaires pour la mise en place des bouches de ventilation, gaines de ventilation, chemins de câbles électriques et tout autre réseau transitant soit dans le plénum, soit au travers du plafond suspendu.

3.4 Plafond suspendu de type courant

Fourniture et pose de plafonds suspendus démontables constitués de panneaux acoustiques / décoratifs rigides autoportants en laine de roche, ces produits devront faire l'objet d'une certification NF.

- dalle : panneau acoustique en laine de roche pourvu sur la face visible d'un voile de couleur (finition lisse, coloris au choix du maître d'œuvre),
- épaisseur : 30 mm,
- format : 600 x 600 mm,
- réaction au feu : Euroclasse A2-s1,d0 (M1)
- résistance à l'humidité : 95% HR
- conductivité thermique : 0,060 W/ m² K,
- Réflexion de la lumière : 88%
- coloris : au choix maître d'œuvre dans toute la gamme du fabriquant,
- ossature de pose : ossature métallique apparente en T de 24 mm de largeur, les profilés apparents seront laqués, coloris au choix maître d'œuvre dans toute la gamme du fabriquant.
- Coefficient d'absorption alpha : αw = 0,90 - classe A

Fréquence en Hz	125	250	500	1000	2000	4000
Coef.	0,40	0,7	0,85	0,95	1	1

Localisation

Suivant indications portées sur le dossier de plans marché (n°s 17 et 18)

3.5 Isolant laine roche et parement fibre bois

Fourniture et pose de panneaux composites constitués d'une âme en laine roche et d'un parement en laine de bois minéralisé au ciment blanc.
Dimensions : 200 x 60 cm
Epaisseur totale : 100 mm dont 10 mm de fibre de bois.
Résistance thermique : > à 2,5 m2.K/m2.
Mode de pose et fixations suivant prescriptions du fabriquant.

Localisation

Suivant indications portées sur le dossier de plans marché (n°s 17 et 18)